

**Observations  
de l'Union des producteurs agricoles**

**dans le cadre de la demande du distributeur  
relative à l'établissement des tarifs d'électricité  
pour l'année tarifaire 2013-2014**

**(R-3814-2012)**

**Novembre 2012**

## L'Union des producteurs agricoles

Au fil de son histoire, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a travaillé avec conviction à de nombreuses réalisations : le crédit agricole, le coopératisme agricole et forestier, l'électrification rurale, le développement éducatif des campagnes, la mise en marché collective, la reconnaissance de la profession agricole, la protection du territoire agricole, l'implantation de l'agriculture durable et même le développement de la presse québécoise avec son journal *La Terre de chez nous*, etc. Depuis sa fondation, l'Union contribue donc au développement et à l'avancement du Québec.

L'action de l'UPA et de ses membres s'inscrit au cœur du tissu rural québécois; elle façonne le visage des régions à la fois sur les plans géographique, communautaire et économique. Maximisant toutes les forces vives du terroir québécois, l'ensemble des productrices, producteurs agricoles et forestiers ont mis l'agriculture et la forêt privée du Québec sur la carte du Canada et sur celle du monde entier.

Aujourd'hui, l'Union regroupe 16 fédérations régionales et 25 groupes spécialisés. Elle compte sur l'engagement direct de plus de 2 400 productrices et producteurs à titre d'administrateurs. Son action trouve des prolongements aussi loin qu'en Europe, dans ses interventions auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à réclamer l'exception agricole au nom de la souveraineté alimentaire ou en Afrique pour le développement de la mise en marché collective par le biais de sa corporation UPA Développement international.

Bien ancrés sur leur territoire, les 42 167 agriculteurs et agricultrices québécois investissent, bon an mal an, quelque 697 M\$ dans l'économie régionale du Québec. Les 36 000 producteurs de bois, quant à eux, récoltent annuellement de la matière ligneuse pour une valeur annuelle de plus de 350 millions, contribuant ainsi aux 73 000 emplois directs que génère l'industrie forestière en région.

Dans la même veine, près de 30 000 exploitations agricoles, majoritairement familiales, procurent de l'emploi à plus de 53 000 personnes. Chaque année, le secteur agricole québécois génère des recettes avoisinant les 7 G\$, ce qui en fait la plus importante activité du secteur primaire au Québec et un acteur économique de premier plan, particulièrement dans nos communautés rurales.

Avec l'Union, les agriculteurs et agricultrices du Québec de même que les producteurs forestiers se sont donné des moyens pour se développer. Ils sont fiers de travailler collectivement à la noble tâche de cultiver et de nourrir le Québec, tout en contribuant significativement à son développement durable.

## **Préambule**

L'augmentation des coûts de l'énergie a de multiples répercussions en agriculture tel l'accroissement des coûts de production. Entre 2001 et 2010, ces augmentations se sont traduites par une hausse des dépenses énergétiques pour l'agriculture québécoise de près de 37 %, soit environ 125 M\$ pour cette période. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si de plus en plus de solutions technologiques liées à l'énergie font l'objet de recherches et d'essais dans notre secteur d'activité.

Historiquement, le Québec a fait le choix de développer un secteur secondaire fort, appuyé par les bénéfices liés à nos avantages comparatifs, soit le prix avantageux de l'électricité et la faible valeur relative de notre dollar par rapport à la devise américaine. Avec l'augmentation des prix de l'électricité et la force relative de notre dollar, ces avantages sont dorénavant pratiquement inexistants ce qui pressurise grandement les marges des secteurs manufacturier, agricole et forestier.

Les secteurs agricole et forestier disposent de peu d'alternatives viables pour varier les sources d'énergie nécessaires à la production. Face à ce constat, un programme de solutions alternatives permettant des économies d'énergie et des innovations technologiques, applicable à notre secteur d'activité, devra être mis de l'avant.

## **Consommation de la clientèle agricole**

En favorisant l'augmentation de tarifs dans la deuxième tranche ainsi que sur la prime de puissance, l'objectif d'Hydro-Québec est d'amoindrir les hausses de tarifs sur les ménages à faible revenu tout en incitant ses clients à une utilisation plus efficiente de l'électricité. Cependant, comme plus de 75 % de l'électricité consommée en agriculture est située dans la 2<sup>e</sup> tranche, l'impact de la hausse est donc plus important sur le secteur agricole (2,9 % vs 3,7 %).

Rappelons que la demande actuelle constituerait une augmentation globale de 21 % du tarif « D » d'Hydro-Québec depuis la levée du gel en 2004, ce qui équivaut à une hausse moyenne de 27 % pour le secteur agricole. En 2010, l'utilisation de l'électricité représentait près de 28 % de la consommation d'énergie totale du secteur agricole. L'augmentation proposée par Hydro-Québec Distribution vient donc ajouter un stress supplémentaire sur des entreprises déjà durement touchées par la hausse générale des coûts de l'énergie, les importations d'autres pays et par les effets de notre dollar fort. Prenons le cas du marché québécois des plantes ornementales et de celui des légumes de serre qui fait face à une compétition féroce de la part du Mexique, de l'Ontario et des États-Unis. Cette situation amène une baisse très significative des prix et fragilise la santé financière des entreprises serricoles québécoises. Par exemple, le prix des tomates de serre en 2012 a été de 15 % à 25 % inférieur à celui de l'historique des cinq dernières années provoquant une perte similaire de revenus aux producteurs. Certains d'entre eux ont déjà décidé d'arrêter temporairement la production de tomates alors que d'autres y réfléchissent. Dans un tel contexte, une hausse des tarifs électriques ne pourrait que mettre en péril plusieurs serres québécoises.

Selon nos calculs, l'augmentation de 2,9 % du tarif « D » proposée par Hydro-Québec occasionnerait des frais supplémentaires de 4,5 millions \$ par année (3,7 %) aux entreprises agricoles, et ce, sans tenir compte de l'impact de la facturation de la puissance à l'année. Une façon de contrer ces charges supplémentaires est d'accélérer et de démocratiser les technologies qui permettront d'économiser de l'électricité. À cet effet, Hydro-Québec a mis en place le programme *Produits efficaces – Équipements agricoles* dédié à notre secteur d'activité et d'autres auxquels nous pouvons participer, tels *l'Initiative de démonstration technologique et d'expérimentation* (IDÉE) et les *Projets d'initiatives structurantes en technologies efficaces* (PISTE). Toutefois, pour les deux derniers programmes, il semble exister une lourdeur des conditions d'admissibilité.

## **Conclusion**

Comme l'augmentation proposée par Hydro-Québec Distribution aura un impact important sur notre secteur, il sera important pour la Régie de s'assurer que :

- les efforts nécessaires soient mis de l'avant pour permettre une diffusion de l'offre du programme *Produits efficaces – Équipement agricole*;
- le programme *Produits efficaces – Équipement agricole* et les programmes IDÉE et PISTE aient toute la flexibilité et les ressources nécessaires afin d'élargir et d'accélérer l'offre de produits efficace pour le secteur agricole;
- Hydro-Québec élabore une stratégie visant à faire de l'hydroélectricité le moteur de développement pour l'agriculture québécoise, en proposant des mesures tarifaires adaptées ou en mettant en place des programmes de compensation.